

SAISON : -----/-----

FICHE D'ADHERENT



Coordonnées de l'adhérent :

Nom : -----

Prénom : -----

Date de naissance : -----

Coordonnées du responsable légal :

Nom du représentant légal : [Père] [Mère] [Autre]

Prénom : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----

Ville : -----

Téléphone : [Fixe] -----

[Portable] -----

E-Mail : -----

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom -----

Tél. : -----

N° Licence : -----

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M.....
autorise, l'éducateur sportif ou un dirigeant à prendre toute
décision qu'il jugera nécessaire pour faire face à une
situation d'urgence.

Je l'autorise à faire évacuer mon enfant vers la structure médicale
la plus proche et la plus appropriée.

NB: En cas de refus merci de nous préciser la procédure à adopter

Le

Signature

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club de judo de
Port La nouvelle.

Le

Signature

Droit à l'image. J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé dans
le cadre des activités de judo.

Le

Signature

Code Moral du Judo

LA POLITESSE

c'est le respect d'autrui

LE COURAGE

c'est de faire ce qui est juste

LA SINCERITE

c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

L'HONNEUR

c'est d'être fidèle à la parole donnée

LA MODESTIE

c'est de parler de soi-même sans orgueil

LE RESPECT

sans respect aucune confiance ne peut naître

LE CONTRÔLE DE SOI

c'est de savoir se taire lorsque monte la colère

L'AMITIE

c'est le plus pur des sentiments humains



Saison 2023-2024



HORAIRES :

Mardi à Port la Nouvelle :

17h00-17h45: Judo Découverte

18h00 à 19h15: Moyens - Ado - Adultes

19h15 à 20h30: Jujitsu – Self défense

Jeudi à Port la Nouvelle:

18h00 à 19h15 : Moyens - Ado - Adultes

Vendredi à La Palme :

17h00-17h45: Judo Découverte

18h00-19h15 : Moyens

Les cours sont dispensés par :

Alex LEQUEVAQUES ...Ceinture Noire 5°dan, DJEPS

COMITE DIRECTEUR

PRESIDENT :Guy DHOMS
VICE PRESIDENT : Stéphane CONNAN
SECRETAIRE : Marie VIDAL
TRESORIERE : Martine DHOMS
Membres actifs:
Laurent HALLAIS

■ SECTION JUDO / JU-JITSU

- * Eveil judo : 4-5 ans
- * Moyens : A partir de 6 ans
- * Ado-adulte
- * Chaque cas sera examiné pour avoir des groupes cohérents

■ Tarification

- Licence : 41€/an.
- Cotisation club :
 - ▶▶▶ Pour l'ensemble des cours : les Mardi, jeudi et Vendredi
 - 1 Licencié : 120 € /an
 - Ristourne de 5€ par licenciés supplémentaires de la famille
 - ▶▶▶ Pour groupe éveil : 85 €/an pour un cours
 - ▶▶▶ Self défense jujitsu : 105 €
 - ▶▶▶ 1 cours PLN ou La Palme: 110 €
- Le passeport (8,00€) est fortement conseillé à partir des « poussins » et devient obligatoire pour les compétitions officielles.

REGLEMENT INTERIEUR

- Le dojo est un lieu d'étude et de travail.
Une attitude de sérieux et de respect (salut avant le début et à la fin des cours - vocabulaire correct) est nécessaire aux progrès.
- Les judokas doivent être assidus et ponctuels.
- Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant ne doivent pas le perturber ni intervenir pendant celui-ci.
- Respect du code moral du judoka : La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, (notamment d'autrui, des horaires et du lieu d'entraînement), le contrôle de soi, l'amitié.
- Le kimono est obligatoire à chaque entraînement, sauf pour le self défense.
Il est interdit de se déplacer pieds nus en dehors du tatami (il est conseillé d'avoir 1 paire de chaussons ou tongs ou « zoris »).
Il est interdit de porter des bijoux ou montre. Les cheveux seront attachés. Les ongles seront coupés.
- Un certificat médical est à fournir à l'inscription.
- Le passeport sportif est une véritable carte d'identité du judoka.
Il doit comporter le tampon du médecin avec la mention « apte à la compétition » si le judoka désire participer à une compétition ou animation.
- La licence France Judo est obligatoire.
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol.